

Annexe 3

Les actions du programme répertoriées dans les tableaux ci-après sont classées en 4 catégories selon leur état d'avancement :

➤ **« Action en réflexion » :**

L'action est inscrite dans le plan parce qu'elle a du sens dans le projet global mais sa faisabilité n'a pas encore été « travaillée ».

➤ **« Action en projet » :**

La faisabilité de l'action est à l'étude, en interne (élus et services de la mairie) ou en externe (Assistant à maîtrise d'ouvrage, exemple du CAUE). Cette phase intègre les diagnostics, les opérations de concertation préalable et pour les marchés de travaux, les esquisses, l'avant-projet sommaire, voire l'avant-projet définitif.

➤ **« Action validée » :**

La faisabilité a été démontrée et validée par le conseil municipal et/ou communautaire ainsi que le plan de financement prévisionnel de l'opération. Les demandes de financement sont déposées sur cette phase. Le dossier de consultation des entreprises est réalisé mais les marchés de prestations ou de travaux ne sont pas encore engagés.

➤ **« Action engagée/ en cours » :**

Cette phase correspond à l'engagement des marchés de travaux ou de prestation. Elle concerne le suivi et l'évaluation de l'action.

Annexe 3

Communauté de communes du Civraisien en Poitou en lien avec les communes PVD

ORIENTATIONS STRATEGIQUES du PROJET DE TERRITOIRE	AXES (ou Sous-Axes) DU PROJET DE TERRITOIRE	ACTIONS OPERATIONNELLES	Statut				
			En réflexion	En projet	Validé	Engagé / en cours	
Développer l'attractivité résidentielle du Civraisien (OS 3 du CRTE)	Requalifiant les logements vacants, énergivores et indignes dans les centres bourgs (3.1.1 CRTE)	La mise en place de mesures incitatives sous forme d'aides financières et d'accompagnement (OPAH-RU ; France rénov')				X	
		L'accompagnement des collectivités pour faciliter la reprise des logements vacants	X				
		La mise en place de mesures coercitives à l'échelle des communes (permis de louer, taxe sur la vacance, etc.)		X			
		La mise en place de partenariats (avec le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne, les CCAS, etc.) ou le déploiement de la plateforme Histologe pour mieux identifier et suivre les situations de LHI		X			
		La facilitation de partenariats (CAF, Eaux de Vienne, etc.) permettant aux communes de mieux suivre les changements de locataires dans le cadre du permis de louer		X			
	Végétalisant pour lutter contre le réchauffement climatique (3.4.2)	par	L'accompagnement des programmes de végétalisation dans les centres bourgs des 3 centralités (rédaction d'un guide unique sur les espèces à privilégier, idées, conseils et astuces, etc.)	X			
	Maintenant et appuyant l'offre commerciale de proximité (3.2.2)	par	L'accompagnement et le maintien et la modernisation des commerces de centre bourg et de leurs façades (zones prioritaires sur l'action collective de proximité)				X
			L'encouragement de la dynamique des associations de commerçants et le renforcement de leurs capacités d'action	X			
	Proposant des espaces adaptés aux nouvelles formes de travail, de services et de création de valeur (3.2.1)	par	Le soutien aux projets collectifs de développement de lieux mutualisés pour les professionnels indépendants ou les acteurs associatifs (tiers-lieux, espaces de coworking)	X			
			Une réflexion sur la mise en place de la taxe sur la vacance commerciale (pour le financement de la maîtrise du foncier commercial stratégique dans les centres bourgs ?)	X			
		Une réflexion sur le soutien à des actions de marketing territorial pour rendre visible le foncier vacant des cœurs de bourg	X				
Mettant en place des solutions innovantes et solidaires de mobilités sur le territoire (3.3.2)	par	Le développement de solutions de mobilité solidaire innovantes (auto-partage, auto-stop organisé, plateforme de co-voiturage en partenariat avec collectivité voisine, etc.)		X			
		Le développement d'une mobilité à la demande (TAD)		X			
Garantir un maillage en services et équipements de qualité (OS 4 du CRTE)	en	Assurant un maillage suffisant de solution d'accueil petite enfance, enfance, jeunesse (4.1.3)	par	Des projets de création de pôles autour de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.	X		
Garantir le développement économique durable du Civraisien en renforçant son attractivité (OS 2 du CRTE)	en	Structurant les filières touristiques : tourisme vert, patrimonial, culturel (2.3.3)	par	L'accompagnement dans la mise en œuvre de voies pédestres et cyclables, notamment sur l'itinéraire bis de la voie de Saint Jacques de Compostelle Poitiers/ Gençay/ Charroux		X	
		Mettant en valeur le patrimoine identitaire (2.3.2)		Le soutien à la mise en place d'un périmètre délimité des abords dans les centralités (et communes) qui le souhaitent		X	
Adapter le territoire à la transition démographique	en	Accompagnant le bien vieillir	par	La prise en compte des besoins spécifiques des seniors souhaitant rester à domicile dans l'ensemble des thématiques traitées (mobilités, animation, services...)	X		
				L'essaiage de l'expérimentation de Valence-en-Poitou qui vise à développer une politique transversale du bien vieillir et fédérer les acteurs locaux de l'écosystème du bien vieillir	X		

Annexe 3
Commune de Civray

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS	ACTIONS OPERATIONNELLES	Statut				
			N°	En réflexion	En projet	Validé	Engagé / en cours
OS1 : Rendre le cœur de ville plus intense	en Créant un véritable lieu de vie central	par La conduite d'une OPAH-RU	1			x	
		par L'aménagement d'un cœur de ville apaisé autour des places Leclerc et Gambetta et avec un parvis pour l'église	2		x		
		par L'accompagnement de la requalification de "l'îlot de la Coop"	3		x		
	en Créant une offre commerciale plus désirable	par L'amélioration de l'organisation et du fonctionnement du marché bi-hebdomadaire	4		x		
		par L'élaboration d'une charte pour la valorisation des enseignes, vitrines et terrasses	5	x			
		par La poursuite d'une stratégie de redynamisation commerciale en partenariat avec l'association des commerçants	6		x		
	en Rénovant le patrimoine public et en améliorant les services	par la création d'un pôle artistique et culturel à l'ancienne école des filles	7			x	
		par La rénovation énergétique et un nouvel aménagement de la Margelle	8		x		
		par La rénovation de l'immeuble de l'espace François Mitterrand pour en faire un espace muséal (Micro-Folies)	9		x		
		par La rénovation énergétique et un nouvel aménagement de la Mairie	10		x		
		par La reconversion de l'ancien presbytère	11	x			
	par Une réflexion sur l'usage et l'optimisation du patrimoine communal (études)	12	x				
OS2 : Mieux connecter les espaces de vie entre eux pour faciliter le quotidien	en Retravaillant les accroches du cœur de ville pour fluidifier, sécuriser les déplacements et faciliter les cohabitations	par L'aménagement de deux carrefours stratégiques de l'avenue Jean Jaurès avec les voies structurantes du cœur de ville (rue Duplessis et rue P. Pestureau)	13	x			
		par Une meilleure visibilité de l'offre de stationnement et la transformation des parkings en portes d'entrée du cœur de ville (avec notamment aire de covoiturage)	14		x		
	en Créant un cœur de ville apaisé	par Un nouveau plan de stationnement et de circulation dans le cœur de ville	15		x		
		par Une nouvelle signalétique éloignée et rapprochée	16		x		
	en Reliant les polarités entre elles	par La création de voies douces entre les équipements de Civray, les communes voisines et le cœur de ville	17		x		
OS3 : Mieux accueillir en renouant avec la nature dans un cœur de ville fédérateur	en En affichant son ambition patrimoniale	par La mise en place d'un périmètre délimité des abords	18		x		
	en En favorisant la diffusion de l'ambiance des bords de Charente	par L'aménagement des abords de l'église et de l'espace François Mitterrand	19		x		
		par L'aménagement de l'île (de la place) du 14 juillet	20		x		
		par La mise en œuvre d'un plan de végétalisation du cœur de ville	21		x		
	en En faisant dialoguer les deux rives du fleuve	par l'aménagement de la butte de l'ancien château	22		x		
	en En créant un cœur de ville inspirant et fédérateur	par La poursuite de l'implication des citoyens (participation des habitants, usagers et agents)	23		x		
par La communication sur l'état d'avancement du projet (rendre visible la mutation du cœur de ville)		24	x				

Annexe 3

Commune de Gençay

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS / AXES	ACTIONS OPERATIONNELLES	N°	Statut					
				En réflexion	En projet	Validé	Engagé / en cours		
OS 1 : Rendre le cœur de bourg plus intense, vivant et convivial	en	Agissant sur le bâti existant pour intensifier l'offre commerciale, touristique et de logement en cœur de bourg	par	La conduite d'une OPAH-RU	1			x	
				L'identification et la réhabilitation des immeubles stratégiques	2		x		
				La reconquête de l'îlot de la Roseraie	3		x		
	en	Améliorant l'offre culturelle et associative	par	L'affirmation de la présence du château dans le bourg, sa mise en scène et son animation	4		x		
				L'implantation d'un nouveau cinéma 2 salles	5			x	
				Le soutien de la dynamique et des projets des associations	6				x
	en	Renforçant et redynamisant la foire et les marchés	par	La refonte de l'organisation de la foire et des marchés	7				x
OS 2 : Mieux connecter les espaces de vie entre eux pour faciliter le quotidien	en	Aménageant les rues pour fluidifier les déplacements et faciliter cohabitations	par	La création de la liaison RD1/RD741	8		x		
				L'aménagement de la route de Civray	9		x		
				L'aménagement de la route de Poitiers / rue Emilien Fillon	10		x		
				L'aménagement des rues du centre ancien	11		x		
				La gestion des déplacements dans l'ensemble du cœur de bourg	12		x		
	en	Aménageant les liaisons douces	par	L'aménagement des ruelles et cheminements déjà existants du centre ancien	13		x		
				La création de liaisons douces dans le bourg plus récent	14		x		
OS 3 : Mieux accueillir et améliorer le cadre de vie	en	Poursuivant la végétalisation du centre bourg en créant une trame verte et en facilitant l'appropriation de la question du changement climatique	par	L'aménagement des espaces publics et de zones de stationnement en îlot de fraîcheur	15		x		
				La végétalisation des pieds de murs dans le centre historique et dans le reste du bourg	16				x
	en	Affichant son ambition patrimoniale	par	La mise en place d'un périmètre délimité des abords des monuments historiques	17		x		
	en	Incitant à la découverte du cœur de bourg	par	La requalification des carrefours d'entrée de bourg	18		x		
			La mise en place d'une signalétique dans le cœur de bourg	19	x				

Annexe 3

Commune de Valence-en-Poitou

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS / AXES	Action opérationnelle	Statut						
			N°	En réflexion	En projet	Validé	Engagé / en cours		
OS 1 : Rendre le cœur de bourg plus intense, attractif et évident pour l'ensemble des habitants de Valence-en-Poitou	en	Valorisant le bâti et les "vides" existants	par	La mise en œuvre d'une opération d'amélioration de Habitat Renouvellement Urbain sur un secteur délimité du centre-bourg	1			X	
				La requalification de l'îlot de l'ancien cinéma	2		X		
				La reconversion des sites stratégiques communaux (ancienne école maternelle, 4 rue de la Vallée)	3	X			
	en	Renforçant les composantes de la centralité	par	L'implantation d'un village inclusif et la mise en place d'une démarche d'accompagnement transversal du bien vieillir	4			X	
				La création d'une médiathèque sur l'esplanade Saint Martin	5		X		
				L'accompagnement des professionnels de santé pour la création d'une maison de santé	6		X		
				La relocalisation de la mairie de Valence-en-Poitou et de la Maison France Service	7		X		
				La création d'un lieu d'accueil collectif petite enfance et aide à la parentalité	8	X			
				La définition et la mise en œuvre d'une stratégie de maîtrise du foncier commercial autour et à proximité des halles permettant notamment la relocalisation de l'office du tourisme	9		X		
				L'amélioration de la performance énergétique et la rénovation des équipements et services existants sur la commune	10		X		
OS 2 : Mieux connecter les espaces de vie et mieux identifier le cœur de bourg	en	Reliant les polarités entre elles pour renforcer la centralité	par	L'aménagement de voies douces pour les équipements et services au cœur de bourg et pour relier les communes déléguées entre elles	11		X		
				La mise en place d'une continuité piétonne (voie verte) entre le site de l'Abbaye et du camping et le cœur de bourg	12		X		
				La gestion des déplacements à l'échelle du cœur de bourg (stationnement, sens de circulation...)	13		X		
	en	Travaillant des signaux forts de repère et de cohérence pour une meilleure lisibilité de la centralité	par	L'aménagement des portes d'entrée du cœur de bourg (Place de la Marne et Place du cimetière)	14		X		
				La mise en œuvre d'une signalétique éloignée et rapprochée	15		X		
OS 3: Mieux accueillir dans un centre-bourg végétalisé, plaisant et animé	en	Agrémentant et en embellissant la centralité	par	L'aménagement d'un cœur de vie à forte valeur urbaine et paysagère (Esplanade Saint-Martin et Place du marché)	16		X		
				L'aménagement des axes transversaux à la Grand Rue avec une forte dimension végétale	17		X		
				La réalisation d'une charte des devantures commerciales, enseignes et terrasses	18		X		
				La mise en place concertée d'une gestion différenciée des espaces publics	19			X	
	en	Interagissant mieux et plus avec tous les publics	par	La rénovation des anciens abattoirs en nouveau lieu de convivialité estivale	20			X	
			Le soutien au tissu associatif pour favoriser l'engagement des associations autour de projets communs (animation des halles, animation des abattoirs, etc.)	21		X			